

LABRESSEINFOS

Bulletin d'informations de la commune de La Bresse | n° 402 | Décembre 2022



DOSSIER Les Toujours Jeunes

Les animations de fin d'année à La Bresse

Tous les jours de 11 h à 19 h

Samedi 3

15 h à 19 h : dans le chalet du Père Noël, viens créer tes décorations de Noël avec « l'Atelier de Marion »

18 h 30 : inauguration du marché de Noël avec feux d'artifice.

Mascottes (Olaf, renne du Père Noël et la Pat'Patrouille) de

14 h à 18 h, avec distribution de papillotes.

Tirage au sort, avec l'association des commerçants, des bulletins de l'opération « Géoloc » pour gagner des bons d'achats.



Durant les vacances :

Le vendredi 23 et

samedi 31 à 18 h : lâcher de lanternes blanches

Le samedi 24 de 10 h à

12 h et 14 h à 16 h :

séance photo avec le Père Noël : portrait seul ou en famille. (Photo offerte par la ville et l'association des commerçants Altytud'630)

(Photo offerte par la ville et l'association des commerçants Altytud'630)

Les mardis 20 et 27 dès 17 h :

animations musicales et dégustation de spécialités vosgiennes fumées

(le groupe Ceci-Cela le 20/12 et le groupe Chicks le 27/12 : variétés françaises et internationales)

Jeudi 29

18 h 30 : patinage artistique avec

la troupe contemporaine « le Patin Libre »



La nouveauté de cet hiver fera plaisir aux plus jeunes avec un manège aux couleurs de Noël !

Samedi 10

Fête de Saint-Nicolas

16 h 30 : photo avec le saint Nicolas

17 h : départ du défilé et distribution de bonbons

18 h : feux d'artifice

Vente de Sapins :

samedi 10 de 9 h à 17 h

dimanche 11 de 9 h à 12 h

Rendez-vous au CCS - 12 rue Mougel Bey (garage ADMR)



Le 10 novembre dernier, le sapin a été installé sur la Place du Champstel.

Merci à Monsieur et Madame Daniel Mansuy pour ce magnifique sapin bressaud, haut de 13 mètres.



Maria Dulzoni PHOTOGRAPHIE

4-6

Conseil Municipal

7

Vivre ensemble

8-13

Actualités

13

Cinéma

14

Infos sympas

15-19

Dossier

Les Toujours Jeunes

20

Tribune

21-26

Dans le Rétro

27

Infos Pratiques

28

Agenda

Culture - Sport - Loisirs

LABRESSEINFOS - N° 402

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

DÉCEMBRE 2022

Administration, rédaction, publicité
Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21
bulletin@labresse.fr

Mise en Page

Atelier VOOVOYEZ

Impression

SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo

Mairie de La Bresse, écoles, OTC
et associations diverses, Marc Fulgoni.

Tirage

2500 exemplaires



Bressaudes, Bressauds,



Voilà une année 2022 qui se termine, année un peu plus calme au niveau de cette pandémie Covid-19 mais qui, malgré tout, nous oblige toujours à faire bien attention lors des différentes rencontres que nous sommes amenés à faire. Nous devons apprendre à vivre avec ce virus, tout comme avec celui de la grippe.

Sur une note un peu plus optimiste, les services de la commune sont très actifs dans la préparation des différentes fêtes du mois de décembre que sont la Saint-Nicolas, les marchés d'hiver, Noël et Nouvel An. Même si des économies d'énergie sont recommandées et mises en pratique dans les nombreux bâtiments municipaux, nous avons pris la décision d'illuminer notre centre-ville, comme tous les ans, mais sur une amplitude un peu plus courte en cohérence avec l'extinction des candélabres.

Quant aux professionnels des activités hivernales, ils s'affairent afin que tout soit prêt pour accueillir au mieux les skieurs et vacanciers, avec au final une pleine réussite.

Le dossier de ce bulletin est consacré aux « Toujours Jeunes », avec des adhérents toujours des plus motivés. Vous pourrez ainsi découvrir ou redécouvrir toutes les activités proposées et vous joindre à eux.

Au nom de la municipalité, je vous souhaite d'ores et déjà d'excellentes fêtes de fin d'année, consacrées à des retrouvailles en famille et entre amis.

Bien sincèrement.

Maryvonne Crouvezier, Maire de La Bresse

Extraits du Conseil municipal du 24 octobre 2022

Compte-rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet www.labresse.fr (rubrique docs à télécharger)

Différents marchés, conventions-baux, tarifs ont été conclus selon les tableaux ci-après :

Marchés

Objet du Marché	Titulaire	Montant HT	Montant TTC
Détection et géoréférencement des ouvrages et réseaux de chaleur, d'éclairage public, feux tricolores et sirènes. Lot 2 : Détection et géoréférencement de réseaux	Société Survey 32200 Gimont immatriculée sous le numéro 534 933 627 RCS Auch	Intégration de la société Solutions Réseaux Est, titulaire du marché, dans le patrimoine de la Sté Survey	
Fourniture et livraison d'une mini pelle pour les S.T.M	Tilly Manutention SAS de Woippy dont reprise Bobcat (- 10 200€ TTC)	42 932,93 €	51 519,51 €
Fourniture d'un camion 4*4 pickup pour les STM. Réparations sur ouvrages d'art Lot 2 : Travaux sur ouvrages. Avenant n°2.	Lefevre Lorraine de Augny	26 900,00 €	32 280,00 €
Ajout d'un prix nouveau « Mise en place d'un platelage ou nacelle négative et replis pour le traitement des aciers en sous face sur 30% du tablier ».	Arkedias SAS	3 200,40 €	3 840,48 €
	<i>Nouveau montant du marché</i>	25 970,85 €	31 165,02 €
Enrochement & Pluvial Programme 2021 Av. n°1 Ajout de 3 enrochements supplémentaires en vue de sécuriser 3 zones	Molinari SAS	2 994,50 €	3 593,40 €
	<i>Nouveau montant du marché</i>	70 881,50 €	85 057,80 €
Prestations de services pour l'entretien des installations thermiques dans les bâtiments communaux - Années 2022 à 2025.	Société Idex Energies - Redevance annuelle pour prestations d'entretien	4 385,81 €	5 262,97 €
	*Taux horaire de dépannage	65,56 €	78,67 €
	* Forfait de déplacement pour dépannage	43,71 €	52,45 €
Marché de maîtrise d'œuvre pour réorganisation des bureaux des services Accueil, Sce Population, Urbanisme, Police Municipale. - Avenant n°1. Fixation rémunération définitive du maître d'œuvre à l'issue de la phase APD.	In Situ Architectes	9 919,50 €	11 903,40 €
	<i>Nouveau montant du marché</i>	32 019,50 €	38 423,40 €

Conventions - Baux

Objet	Titulaire	Montant	Durée
Mise à disposition de terrain - 5 Impasse Pont Gueury Section AY 709 09 lieu-dit "Prés des Bas"	M et Mme Perrin Claude	Gratuit	Un an reconductible
Mise à disposition de locaux à la Maison de la Montagne du Massif des Vosges par le Conseil Départemental. Avenant n°3	Mise à disposition de salles pour la cantine et le restaurant administratif.		Période courant du 27 août 2022 au 26 août 2023
Mise à disposition de terrain pour jardin et source Lambexaire - Sections AR N° 190p et AW 576p, une surface d'environ 250 m ²	M Pezet Vincent et M. Bauer Lukas	Gratuit	Un an reconductible
Mise à disposition de terrain pour source 34 Rue des Proyes - AI 76 partie	M. Poirot Marc	Gratuit	Un an reconductible

Tarifs

Objet	
Affouage	3 stères façonnés ou un lot de bois en long - Stère non transporté 62 € par stère - Bois de chauffage en grumes 42 € le m ³ [attribution limitée à 8m ³ (+ ou - 1m ³) non transporté]

Communauté de communes – CCHV

Conformément aux dispositions du Code Général des Impôts (CGI), compte tenu de l'instauration de la fiscalité professionnelle unique à l'échelle de la Communauté de Communes des Hautes Vosges, tout transfert de compétence doit donner lieu à une évaluation des charges correspondantes par la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).

Suite au transfert à la Communauté de communes, le 1^{er} janvier 2022, de la piscine de La Bresse, du cinéma de La Bresse, de la bibliothèque de La Bresse, de la bibliothèque de Cornimont, de la médiathèque de Saulxures, de l'école de musique de Vagney, de l'école de musique de Basse sur le Rupt, et du dé-transfert du camping du Mettey à Vagney, la CLECT, composée d'un élu au moins par commune, a été saisie pour procéder à l'évaluation du montant des charges aux équipements transférés afin de mesurer l'impact sur les attributions de compensation qui seront reversées aux communes.

Ses conclusions prenant la forme d'un rapport, ont été arrêtées par la CLECT lors de sa séance du 20 septembre 2022, rapport validé à l'unanimité, après débat, par les membres du Conseil municipal.

Délégations de services publics

Protocoles de fin de contrats

Par délibération du 22 septembre 2022, la commune de La Bresse a décidé de confier :

L'exploitation du domaine skiable à M. Bernard Gehin, seul candidat à s'être présenté dans le cadre de la procédure de mise en concurrence.

L'exploitation du domaine skiable à la société Lispach Exploitation, seule candidate à s'être présentée dans le cadre de la procédure de mise en concurrence.

L'exploitation des remontées mécaniques et du domaine skiable à la Société La Bresse Labellemontagne, seule candidate à l'appel d'offres.

Afin d'organiser les modalités de transfert des biens qualifiés de « biens de retour » et de « biens de reprises », un protocole de fin de contrat a été conclu avec les parties de ces trois entités. Ces trois protocoles de fin de contrat ont été validés à l'unanimité par le Conseil municipal.

Comités de suivi

Les contrats de DSP prévoient une clause de rencontre annuelle, à la suite de la remise du rapport annuel pouvant aboutir à opérer des modifications contractuelles, dans la limite des conditions définies au sein de ces contrats ainsi que de la réglementation générale liée à l'exécution des contrats de DSP. Ces commissions de suivi sont présidées par le Maire ou son représentant et ne rendent, le cas échéant, que des avis

consultatifs. Elles seront également, en complémentarité avec la commission DSP, amenées à traiter des conditions de mise en œuvre des clauses de réexamen, voire de résiliation.

Ces comités de suivi seront composés de trois membres pour la DSP Labellemontagne (Maryvonne Crouvezier, Jérôme Mathieu, Liliane Mengin) et 2 membres pour celles de Lispach et Brabant (Maryvonne Crouvezier, Jérôme Mathieu)

Les exploitants devront définir leurs représentants avec le même nombre.

Exploitation du domaine skiable skiable La Bresse-Hohneck – nouveaux tarifs

Dans le cadre du contrat de DSP pour l'exploitation du domaine skiable de La Bresse – Hohneck notifié le 20 octobre - la commune a été sollicitée en vue de l'approbation de nouveaux tarifs applicables pour l'hiver 2022/2023 et l'été 2023.

Ces nouveaux tarifs se justifient par l'augmentation du coût de l'énergie notamment. Toutefois, la mise en place d'un plan de sobriété énergétique à l'échelle de la station permet de limiter cette augmentation.

Tarifs validés à l'unanimité par le Conseil municipal.

Urbanisme – Terrain

Par acte des 25 octobre 2008 et 7 novembre 2008, M. Christian Claudel a fait l'acquisition du lot 1 du Lotissement "Pré le Bègue". L'acte d'acquisition fait état de conditions particulières pour lesquelles M. Christian Claudel s'est engagé.

L'article 3 extrait des conditions particulières des ventes de terrains communaux par la commune de La Bresse précise : *"Le propriétaire d'un terrain vendu par la Commune pour la construction sera tenu d'avoir terminé cette construction, certificat de conformité délivré, dans un délai de quatre ans à compter de la signature de l'acte de vente.*

Passé ce délai, la collectivité pourra, à son initiative, demander la rétrocession de la parcelle.

Au cas où le propriétaire renoncerait à son projet de construction, la Commune se réserve à tout moment un droit de préemption en cas de revente de tout ou partie du terrain.

Dans les deux ans, le prix de rachat par la Commune sera le prix de vente initial indexé sur l'indice INSEE Construction, l'indice de base étant celui du deuxième trimestre précédent la date de la signature de l'acte de vente, et l'indice d'indexation étant le dernier connu au moment de la demande de rétrocession ou de préemption. En tout état de cause, cette indexation est limitée à 4 années (soit 16 trimestres) à compter de l'indice de base.

Les frais du premier acte restent à la charge du propriétaire". Cette condition est reprise dans le cahier des charges du

CONSEIL MUNICIPAL

lotissement artisanal du Pré le Bègue (Article 8).
Après constat de l'absence de construction dans le délai imparti, la Commune entend mettre en œuvre la possibilité de rétrocession afin de permettre de nouveaux projets économiques.

Par courrier du 18 janvier 2022 et une entrevue en date du 7 février 2022, M. Christian Claudel en a été avisé.

Les termes de ce rachat sont :

Prix de vente initial : 7439,56 €

- Base 2nd trimestre 2008 : indice 1523
- Indexation 2nd trimestre 2012 : indice 1666 (limitée à 16 trimestres)
- Prix indexé : 8138,08 €
- Les frais du second acte (rétrocession) seront à la charge de la Commune.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a validé la rétrocession de la parcelle AY 623 LOT 1 Lotissement "Pré Le Begue" aux conditions ci-dessus mentionnées

Chantier d'insertion « Les Z'Utiles »



Par délibération du 28 mars 2022, le Conseil municipal a approuvé la convention relative à la réalisation des prestations « chantiers d'insertion » avec le CCAS de La Bresse.

Considérant l'inflation générale concernant les charges courantes de gestion, il convient de modifier les conditions financières de la prestation, soit une augmentation de 8% du taux horaire, à savoir : Tarif horaire : **13€50 TTC par salarié**. Ce coût s'entend toute sujétion de transport, équipements, EPI compris. Il n'intègre pas de marge bénéficiaire pour le CCAS et prend effet à compter du 25 octobre 2022, jusqu'à la fin de la présente convention. Les autres clauses restent inchangées.

Questions diverses

- *Nomination de Jean-François Poirot en tant que **correspondant sécurité et incendie**.*
- *Une étude de faisabilité va être lancée, afin de déterminer les travaux et leur montant, pour la création d'un pôle social à l'ancien presbytère. Ce pôle social pourrait répondre à de nombreuses demandes, comme celle de l'assistante sociale, du conciliateur de justice, de Vosgelis qui pourrait aussi y tenir une permanence. La Maison des services au public et le CCAS pourraient également intégrer ce pôle social.*
- **PLU** : *La modification du PLU de la Commune a nécessité le recrutement d'un nouveau cabinet (en lieu et place de celui actuel) pour accompagner la Commune dans cette modification urbanistique.*
La commission achat s'est réunie pour l'analyse des offres sur cabinets. Une offre a été reçue par un cabinet qui sera rencontré pour un complément d'informations avant d'officialiser le choix.

Il est précisé que suite aux compétences de la Communauté de communes CCHV, la commune de La Bresse se chargera de continuer à piloter la procédure, mais ce sera à la CCHV de voter son application.

Association départementale des Conjointes Survivants et Parents d'Orphelins des Vosges (FAVEC 88)

Au cœur de son drame personnel, la personne qui vient de perdre son conjoint se sent écartelée entre des obligations toutes urgentes et toutes essentielles. C'est pour répondre à tout cela que l'association FAVEC existe.



Elle est là pour **informer** :

- informer les veuves et les veufs sur leurs droits et leurs obligations.
- certes, mais aussi pour informer le législateur, pour porter devant l'opinion publique les difficultés spécifiques des quatre millions de veuves et veufs (mariés), du million de veuves et veufs (pacsés ou concubins) et des 850 000 orphelins.

Elle est là pour **accompagner** :

- aider la personne qui se retrouve seule,
- être le point d'appui dont on a besoin pour retrouver un équilibre brutalement compromis,
- proposer un lieu d'accueil où l'on se sent compris et soutenu.

Contact

Présidente : Chantale LOVATO - 26 A Route de Bréhavillers
88120 LE SYNDICAT

Tél. : 06 20 15 62 26 - 03 29 61 27 05

E Mail : conjointes.survivants88@gmail.com

Recensement de la population 2023

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !
Une notice d'information contenant des codes vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 19 janvier 2023.

C'est sûr !
Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.
Pour en savoir plus : le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

Le recensement de la population est gratuit !

Recensement de la population 2023

Quand suis-je recensé ? j'habite dans une commune de :

- de 10 000 habitants**
Le recensement y est exhaustif, il a lieu tous les 5 ans.
- de 10 000 habitants**
Le recensement a lieu tous les ans sur un échantillon de 8% des logements : votre logement d'habitation en fait peut-être partie !

Pour vérifier si votre commune est concernée par le recensement cette année, rendez-vous sur : le-recensement-et-moi.fr

Si vous êtes recensé, vous recevrez un courrier de votre commune dans votre boîte aux lettres au début du mois de janvier.

Comment ça marche ?
Une fois le courrier reçu, vous recevez dans votre boîte aux lettres ou via la visite d'un agent recenseur, une notice d'information contenant vos identifiants et codes de connexion pour répondre sur Internet : le-recensement-et-moi.fr
Vous pourrez également répondre sur papier.

Marc Morel construction

Couverture - Bardage - Zinguerie - Maçonnerie

03 55 82 17 79
06 23 07 69 20
marcmorel88250@outlook.fr
179 rue du Hohneck
88250 LA BRESSE

ACTUALITÉS

Vie communale

Chez Mad' Laine

- MERCERIE ouverte les matins : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h00 à 12H00
- NOUVEAUTE** Mercerie ouverte les vendredis après-midi à partir du 4 novembre 2022
- Les SOINS d'ESTHETIQUE, les après-midis sur rendez-vous

Esthéticienne-masseuse diplômée d'état
 Chez Mad' Laine 15 rue Paul Claudel 88250 La Bresse
 03-29-25-48-95 ou 06-33-08-65-90
 facebook.com/chezmadlaine

LES VALLEES
 RESTAURANT LE DIAMANT

31, rue Paul Claudel
 88250 La Bresse

labellemontagne

Tél : 03 29 25 41 39
 lesvailles-labresse.com

LA BRESSE

SUPER U

Horaires du lundi au vendredi : 8h30 - 19h30
 samedi : 8h30 - 19h30 - dimanche et jours fériés : 9h - 12h

PRODUITS REGIONAUX

SUPER U courses U.com

Pizzas Artisanales
 Cuites sur Pierre
 et fabriquées sur Place

Chaudes ou Froides

SPORTS PASSION

Chez Pierre

Biscuitier Chocolatier Glacier

Commerces

Les commerces ci-dessous restent ouverts pendant la durée des travaux du rond-point des Champions, pour le plus grand plaisir de leur fidèle clientèle.

Stationnements possibles :
 Sur les propres emplacements des commerçants, aux parkings situés "Sports Passions" et "Chez Pierre" et au parking récemment aménagé par la commune, rue de la Claire.

Restaurant L'Ebresse
 Lounge Bar

Horaires d'ouverture

Lundi : Fermé
 Mardi : 12 h - 13 h 30
 Mercredi - Jeudi - Vendredi : 12 h - 13 h 30 / 19 h - 21 h
 Samedi : 12 h - 14 h / 19 h - 22 h
 Dimanche : 12 h - 14 h

2 rue du Hohneck - 88250 LA BRESSE
 03 29 61 28 31
 contact@lebresse.fr

CATENA CUISINE PLAISIR

Le chef, c'est vous !

Bricolage - Luminaire - Art de la table et culinaire
 Décoration - Cadeaux - Petit électroménager
 Plein air - Salons de jardin

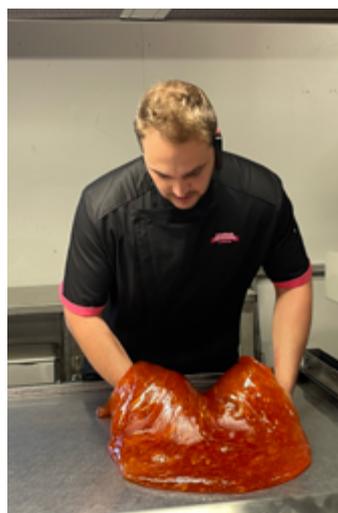
La Maison JUMAU
 LA BRESSE - 03 29 23 75 76
 la-bresse.cuisineplaisir.fr

MAISON GRANDEMANGE

4, rue du Hohneck 88250 La Bresse / tél : 03 29 25 54 89

épicerie épicerie régionale e-cig
 Souvenirs papeterie alternatif café

La confiserie Bressaude change de mains



La Confiserie bressaude a récemment changé de propriétaires. Depuis décembre dernier, Bertrand Kieffer a passé la main à Manu Garcia et son fils Hugo. Les visites et la découverte de la fabrication des bonbons continueront d'avoir lieu.

Du changement à la Maison de la Presse

Le 1^{er} novembre dernier, Madame Courroy laissait la gérance de la Maison de la Presse à Monsieur Brice Monteiro de Susa. Nous souhaitons à Monsieur Monteiro de Susa une bonne réussite dans ses projets, et à Madame Courroy une continuité de vie consacrée à ses nombreuses passions.



Nouveaux horaires :
 Tous les jours de 7h à 19h
 Le dimanche de 7h30 à 14h

Vie communale

Travaux de revêtement

Renforcement de chaussées sur les rues du chevreuil blanc et sur la rue du Brabant.



▲ Rue du chevreuil blanc



▲ Route du Brabant (partie haute)

Évènementiel

FESTIVAL ACCORDS DES MONTAGNES
16^{ème} EDITION
La Bresse
Hautes-Vosges
du 15 au 20
Janvier
2023
Réservations et Renseignements:
ADM : 06 38 72 44 49 OT : 03 29 25 41 29
accords.des.montagnes@gmail.com

<p>DIMANCHE 15 RUES ANIMÉES & GALA DANSANT</p> <p>Vers 11h, Animations dans les rues & Commerces en musique Nous vous invitons à ouvrir ce festival au cœur de la Bresse *Amis accordéonistes, n'hésitez pas à nous rejoindre et à réchauffer les passants au son de votre accordéon.</p> <p>Halle des Congrès à partir de 15h Retrouvez sur scène Quentin LAROCHE Françoise & Jean-Marie LACROIX Joëlle LURKIN & Laurent PIRE Yves MOULIN Myriam & Frédéric BUCH accompagnés par l'orchestre de Frédéric BUCH</p> <p>Exposition MONTAGNES MAUCOIN ACCORDEON</p> <p>Finale à 20h avec l'ensemble des artistes sur scène</p>	<p>MARDI 17 SOUFFLETS EN MUSIQUE & CONCERT DECOUVERTE</p> <p>Repos en Musique à partir de 19h30 avec Christelle JEANBLANC & Cyril RENAULT le Duo Michaël CLEMENT & Giovanni Christelle HARAUT</p> <p>les Vallées</p> <p>Salle des Fêtes à partir de 20h30 Entrée gratuite la découverte de l'accordéon avec</p> <p>Alexis BALANDIER avec le Chauve & la Frich Yves MOULIN</p>
<p>LUNDI 16 PISTES & SOUFFLETS EN MUSIQUE</p> <p>Vers 11h30 et selon les conditions météo Photos des musiciens au pied des pistes de ski de la station</p> <p>à partir de 19h30 Repos en Musique Le Chatelminés avec Françoise & Jean-Marie LACROIX Yves MOULIN Myriam THEBAULT L'Auberge des Skieurs avec Quentin LAROCHE Joëlle LURKIN & Laurent PIRE Frédéric BUCH accompagnés par un artiste de notre région</p>	<p>MERCREDI 18 SOUFFLETS EN MUSIQUE</p> <p>Repos en Musique à partir de 19h30 Le Couchetot avec Françoise & Jean-Marie LACROIX Quentin LAROCHE Michaël CLEMENT Chalet des Roches avec Joëlle LURKIN & Laurent PIRE Yves MOULIN Myriam THEBAULT Frédéric BUCH accompagnés par un artiste de notre région</p>

Depuis 2008, durant la 3ème semaine de janvier, la cité Bressaude devient la capitale de l'accordéon et des passionnés de la danse. Après deux années compliquées suite au COVID, 2023 s'annonce être une édition exceptionnelle avec le retour d'artistes internationaux. Durant cette 16ème édition, le festival accueillera des accordéonistes de Suisse, de Belgique et une pléiade d'artistes de nos régions. Cette 16ème édition débutera le Dimanche 15 janvier à partir de 11h00 avec une déambulation sur le marché avec tous les artistes du festival

Dimanche 15, de 15h00 à 20h00 GALA DANSANT - HALLE DES CONGRES
Mardi 17, à partir de 20h30 CONCERT DECOUVERTE - SALLE DES FETES
Jeudi 19, de 15h00 à 20h00 - GALA DANSANT HALLE DES CONGRES

Tarifs : Dimanche 15: entrée 14€/pers. - Jeudi 19: entrée 14€/pers - Mardi 17: entrée libre
Réservations billetteries: ADM: 06 38 72 44 49 - OT : 03 29 25 41 29

<p>JEUDI 19 GALA DANSANT</p> <p>Halle des Congrès à partir de 15h Retrouvez sur scène Special Duo Françoise & Jean-Marie LACROIX Joëlle LURKIN & Laurent PIRE Christelle JEANBLANC & Cyril RENAULT le duo Michaël CLEMENT & Giovanni Quentin LAROCHE Myriam & Frédéric BUCH & une pléiade d'artistes de la région accompagnés par l'orchestre de Frédéric BUCH</p> <p>Exposition MONTAGNES MAUCOIN ACCORDEON</p> <p>Finale à 20h avec l'ensemble des artistes sur scène</p>	<p>TARIFS 16ème EDITION - JANVIER 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dimanche 15 - Gala d'accordéon: 14€/pers - Mardi 17 - Concert Découverte: Entrée Gratuite - Jeudi 19 - Gala d'accordéon: 14€/pers <p>Spécial Groupe: 1 gratuit chauffeur + 1 gratuit pour 30 payants Tarifs spéciaux chez nos partenaires pour un séjour en hôtel</p>
<p>VENDREDI 20 BARS A' CROCHES</p> <p>Le Den's La Bresse 0329254045 avec le duo Michaël CLEMENT</p> <p>LES GAPETTES Atypique avec le duo Michaël CLEMENT</p>	<p>RESERVATIONS</p> <p>Pour plus de renseignements, contactez : Accords Des Montagnes au 06 38 72 44 49 Office du Tourisme au 03 29 25 41 29 www.accordsdesmontagnes.com accords.des.montagnes@gmail.com</p> <p>Pour les soirées "Soufflets en Musique", Merci de réserver directement auprès du restaurateur souhaité.</p> <p>L'Auberge des Skieurs: 03 29 25 41 10 Les Chalets des Roches: 03 29 25 50 22 Les Chatelminés: 03 29 25 40 27 Le Couchetot: 03 29 25 42 79 Les Vallées: 03 29 25 41 39</p>

Vie communale

Horaires complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 La Bresse - Tél. : 03 29 26 21 20 - Site internet : www.labresse.net - E-mail : accueil.piscine@labresse.fr

Jusqu'au 18 décembre 2022

	Piscine	Espace Bien-être Sauna - Hammam	Activités
Lundi			Aquatrainning coachée de 18 h à 18 h 45 Aquabike
Mardi	Bassin natation 16 h 30 à 18 h 45	16 h 30 à 18 h 30 sur réservation	
Mercredi	10 h à 13 h 15 h à 19 h		Club enfant (4/12 ans) de 14 h à 14 h 45 location 1 h bike de 15 h à 16 h Aquagym de 19 h à 19 h 45
Jeudi	Bassin natation 16 h 30 à 18 h 45		Aquagym de 12 h 15 à 13 h
Vendredi	16 h à 21 h	16 h à 20 h 30 sur réservation	location 1 h bike entre 16h30 et 17h45
Samedi	10 h à 13 h 14 h à 18 h	15 h à 17 h 30 sur réservation	jardin aquatique natation adulte entrainement de 16h à 17h30
Dimanche	10 h à 13 h		natation adulte entrainement de 10h à 11h30

Vacances de Noël

Horaires du 19 décembre 2022 au 2 Janvier 2023

	Piscine	Espace Bien-être Sauna - Hammam	Activités
Lundi	14 h à 18 h	15 h à 17 h 30 sur réservation	Aquatrainning avec coach de 18 h à 18 h 45
Mardi	10 h à 12 h 14 h à 19 h	15 h à 18 h 30 sur réservation	
Mercredi	10 h à 12 h 14 h à 19 h	15 h à 18 h 30 sur réservation	
Jeudi	10 h à 13 h 14 h à 19 h	15 h à 18 h 30 sur réservation	Aquagym de 12 h 15 à 13 h
Vendredi	16 h à 21 h	16 h à 20 h 30 sur réservation	
Samedi	10 h à 13 h 14 h à 18 h	15 h à 17 h 30 sur réservation	
Dimanche	10 h à 13 h		

* Les tarifs promo sont accordés aux abonnés pour toute entrée à la piscine aux horaires indiqués dans « créneaux promotionnels ».

LEÇONS DE NATATION :

15 € la leçon de 30 mn
120 € les 10 leçons (entrées piscine en sus)
Inscriptions directement auprès des Maîtres-Nageurs

SAUNA-HAMMAM :

Réservation au moins 1h à l'avance sur les créneaux indiqués.
Par téléphone : 03 29 26 21 20
par mail : accueil-piscine@labresse.fr

Le tableau indique les horaires d'ouverture des vestiaires.

Les bassins ferment 15' avant la fermeture,

le toboggan et le bain à bulles 30' avant

Prévoir une pièce de 1 € pour le casier vestiaire

Les shorts, caleçons, bermudas et assimilés ne sont pas autorisés

URGENT

recherche de saisonniers au camping du Haut des Bluches

Retraités, étudiants, demandeurs d'emploi, venez rejoindre l'équipe du domaine du Haut des Bluches pour quelques semaines ou mois, sur la saison hivernale !

Renseignements sur le poste :

Poirot Joël

**Responsable du Domaine
du Haut des Bluches**

Tél. : 03 29 25 64 80



Erratum

Il fallait lire dans le dossier page 24 du bulletin n°401 : "Elle rappelle la prise de ce sommet de La Bresse le 3 décembre 1944 par cette unité de libérateurs aidés et guidés par quatre jeunes résistants bressaids qui s'étaient engagés dans ce Régiment. Dans cette attaque surprise, ils furent aidés par une tempête de neige et un épais brouillard, et furent ensuite relevés par une compagnie du 4^e RTT."

Vie communale

Infos Domaine Nordique et Patinoire

Renouvellement et délivrance des cartes de résident permanent pour l'accès au domaine nordique de La Bresse-Lispach.

L'accès gratuit au Domaine Nordique de La Bresse-Lispach pour les résidents permanents de La Bresse a été maintenu pour cette saison.

La mise à jour des cartes d'accès se fera directement à la caisse du Domaine Nordique de Lispach.

La délivrance de nouvelles cartes y sera également possible (coût : 2 € / carte).

Chaque demandeur devra être présent, à défaut une photo d'identité sera à prévoir.

Les cartes ne seront renouvelées ou délivrées que sur présentation de votre dernière facture d'électricité afin de pouvoir justifier de votre résidence principale et permanente à La Bresse.

Rappel :

Le forfait ski de fond est strictement personnel et incessible.

En cas d'utilisation frauduleuse, il sera bloqué aux portillons d'accès.

Infos Patinoire

Les abonnements communs piscine intercommunale-patinoire n'existent plus.

Les abonnements sont valables uniquement à la patinoire et sur une durée de 2 ans.

TARIFS			
Type d'entrée	Entrée	Location des patins	Entrée + Location des patins
Entrée simple adulte	5,50 €	2,40 €	7,90 €
Entrée simple enfant	2,70 €	2,40 €	5,10 €
Tarif réduit adulte - groupes adultes (12 minis)	4,50 €	2,40 €	6,90 €
Tarif réduit enfant - groupes enfants (12 minis)	2,40 €	2,40 €	4,80 €
Location casque	1,00 €		
Affûtage	5,60 €		

TARIFS AVEC ABONNEMENTS*							
Type d'abonnement <small>Valable 2 ans à compter de sa date d'achat</small>	Tarif	Nombre de points crédités	ENTRÉE		LOCATIONS PATINS		ENTRÉE + LOCATION PATINS
			Point débités	TARIF	Point débités	TARIF	TARIF
			45		25		
Adulte fidélité	55,00 €	600	13,33	4,13 €	24,00	2,29 €	6,42 €
Enfant fidélité	55,00 €	1000	22,22	2,48 €	40,00	1,38 €	3,85 €
Adulte basic	33,00 €	360	8,00	4,13 €	14,40	2,29 €	6,42 €
Enfant basic	33,00 €	600	13,33	2,48 €	24,00	1,38 €	3,85 €

* Location casque et affûtage non compris avec la carte d'abonnement. À régler directement en caisse.

Horaires patinoire

du 17 décembre 2022 au 12 mars 2023

Vacances de Noël du 17/12/2022 au 02/01/2023		
	Tout public	Spécial -10 ans*
Lundi	10h30 - 19h	9h30 - 10h30
Mardi	10h30 - 19h	
Mercredi	10h30 - 19h	
Jeudi 22/12	10h30 - 19h	
Jeudi 29/12	10h30 - 17h	
Vendredi	10h30 - 19h	9h30 - 10h30
Samedi	14h - 17h	
Dimanche	10h30 - 19h	

Du 03/01/2023 au 08/01/2023		
	Tout public	Spécial -10 ans*
Lundi	10h30 - 19h	9h30 - 10h30
Mardi	14h - 19h	
Mercredi	14h - 19h	
Jeudi	14h - 19h	
Vendredi	14h - 19h	
Samedi	14h - 19h	
Dimanche	10h30 - 19h	9h30 - 10h30

* «SPECIAL – 10 ANS» : créneau réservé aux enfants de - 10 ans et leurs parents avec animation ludique



Évènementiel

L'avent culturel !

Du 25 octobre au 16 décembre : mardi au dimanche : 14h-18h

Vacances de Noël : mardi au dimanche : 10h-12h / 14h-18h

Animations enchantées



Conte - Les Elles de la Forêt
Samedi 3 décembre - 20h -
Salle des Fêtes

Tout public à partir de 10 ans
Les ELLES de la forêt c'est un conte à trois voix : celle de Mapie Caburet, conteuse, et celle des violoncelles de

Pascale Berthomier et Stann Duguet.

Ce conte est un hommage aux forêts massacrées, aux arbres sauvés pour devenir des instruments...

Les ELLES de la forêt, c'est un récit d'anticipation dont l'intrigue se passe en 2222, dans le "monde d'après", dans une ville blanche, aseptisée, silencieuse, où les arbres et la végétation sont totalement absents... Un jour Suzy-Ann, l'héroïne, découvre par hasard un arbre oublié, porte d'entrée d'une forêt sauvage, mystérieusement cachée. Elle décide de pénétrer dans la forêt, où bien d'autres découvertes et dangers l'attendent...

Concert classique de Noël

Dimanche 18 décembre - 17h - Salle des Fêtes

À l'heure où ce bulletin se prépare, le programme est chamboulé et toute l'équipe de la Maison de La Bresse est à pied d'œuvre pour trouver une nouvelle programmation !

Expositions d'enchanteurs...

Comme à son habitude depuis plusieurs années, la Maison de La Bresse ouvre ses portes à des photographes pour commencer l'hiver.

Dominique Steinel a la photographie dans le sang et **Les Vosges dans le cœur**. Photographe amateur de



talent, il invitera le visiteur dans une plongée au cœur de ses montagnes vosgiennes qu'il aime tant, du 26 novembre au 29 janvier.

Du 28 décembre au 29 janvier, José Cailloux qui pratique la photo depuis 1976, et a appris auprès de nombreux photographes de talent, s'est forgé son monde photographique. Un monde en noir et blanc, minimaliste, poétique où chacun y trouvera une histoire, une émotion.



La Maison de La Bresse, la culture à portée de main !

Que se cache t-il derrière le nom « Maison de La Bresse » ? Un office de tourisme, une maison de pays et du patrimoine... Ou encore un syndicat d'initiatives ... Initiatives touristiques non mais culturelles, oui !

Afin de mettre en accord le lieu avec son nom, le service culturel souhaite faire appel à vos suggestions.

Si vous avez des idées originales ou rendant hommage à un artiste local, n'hésitez pas à nous les faire connaître via ce coupon-réponse, à déposer en mairie, au service communication, ou par mail à culture@labresse.fr

Et dans le but de répondre au mieux à vos attentes culturelles, donnez-nous ici vos envies, idées, propositions et autres suggestions...

Vos propositions pour un nouveau nom

Vos envies culturelles

.....
.....

MLC-Cinéma Grand écran Programme à partir du 30 novembre 2022

Semaine du 30 novembre au 6 décembre



YUKU ET LA FLEUR DE L'HIMALAYA

Sortie : 19 octobre 2022 (1h05). Animation, Famille, Comédie musicale réalisée par Arnaud Demuyck et Rémi Durin

En haut des plus hautes montagnes de la terre vit une plante qui se nourrit de la plus parfaite lumière du soleil. Elle s'appelle... la fleur de l'Himalaya. Yuku quitte sa famille pour partir à la recherche de cette fleur à la lumière éternelle. Elle veut l'offrir à sa grand-mère qui a annoncé qu'elle devra bientôt partir avec la petite taupe aveugle dans les méandres de la terre. Mais pour la trouver, il y a un long voyage à parcourir, semé d'obstacles. Il faut traverser le terrible domaine des rats dégoutés sous le château, la prairie aux corbeaux, cruels et voraces, la forêt enchantée où l'on se perd. Et, surtout, le petit pont de la peur, qui est gardé par le loup ! Mais sur son parcours, grâce à sa musique et à ses chansons, Yuku va se faire beaucoup d'amis. Ils sont le bien le plus précieux pour réussir l'aventure de la vie.



AMSTERDAM

Sortie : 1^{er} novembre 2022 (2h15). Thriller, Drame, Policier réalisé par David O. Russell avec Christian Bale, Margot Robbie, John David Washington

L'histoire de trois amis proches qui se retrouvent au centre de l'une des intrigues parmi les plus secrètes et choquantes de l'histoire américaine.



CLOSE

Sortie : 1 novembre 2022 (1h45). Drame réalisé par Lukas Dhont avec Eden Dambrine, Gustav De Waele, Emilie Dequenne

Léo et Rémi, 13 ans, sont amis depuis toujours. Jusqu'à ce qu'un événement impensable les sépare. Léo se rapproche alors de Sophie, la mère de Rémi, pour essayer de comprendre...

Semaine du 7 au 13 décembre



UN HÉRISSON DANS LA NEIGE

Sortie : 9 novembre 2022 (0h39). Animation, Famille réalisée par Pascale Hecquet et Isabelle Favez

Le monstre de la neige existe-t-il vraiment ? Car sinon, d'où vient la neige ? Et pourquoi est-elle blanche ? Et pourquoi les arbres perdent leurs feuilles avant l'hiver ? Et pourquoi ? Et pourquoi... ? Depuis la nuit des temps, tel un enfant, c'est toute l'humanité qui s'interroge sans cesse sur le monde dans lequel elle grandit. À la recherche de réponses, c'est d'abord en se racontant des histoires que se dessinent les premières explications. Alors, entre science et imaginaire, voici trois contes qui raviront grands et petits à la découverte de l'hiver.

Programme :

Pourquoi les arbres perdent leurs feuilles à l'automne ? de Pascale Hecquet (2022, 8) : Giuseppe le petit hérisson se promène avec son papa dans les bois. C'est l'automne, il joue dans les feuilles tombées par terre et demande à son père pourquoi les arbres perdent leurs feuilles. La réponse lui est donnée sous la forme d'un joli conte...

Giuseppe d'Isabelle Favez (2021, 26) :

Giuseppe n'a qu'un rêve, celui de voir la neige. Mais attention, quand le froid arrive, gare au fantôme de l'hiver ! On dit qu'il sort de ses montagnes pour attraper les petits hérissons qui ne voudraient pas hiberner...

Pourquoi la neige est blanche ? de Pascale Hecquet (2022, 5) :

Giuseppe sort de l'hibernation et découvre des petits restes de neige autour de sa maison. Tout heureux de pouvoir encore en profiter au début de ce printemps, il demande à son papa pourquoi la neige est blanche. Au travers d'un joli conte d'antan, Giuseppe va comprendre que l'éclat de la neige est tout simplement la lumière du soleil réfléchi par l'ensemble de ses cristaux.



PETAOUCHNOK

Sortie : 9 novembre 2022 (1h36). Comédie réalisée par Edouard Deluc avec Pio Marmai, Philippe Rebbot, Camille Chamoux

Au cœur des Pyrénées, deux amis ont l'idée du siècle pour se sortir de la précarité : lancer une chevauchée fantastique à travers la montagne, pour touristes en mal de nature, de silence, d'aventure.



COULEURS DE L'INCENDIE

Sortie : 19 octobre 2022. Comédie réalisée par James Huth avec Jamel Debbouze, Daniel Auteuil, Simon Faliu

Sortie : 9 novembre 2022 (2h16). Historique, Drame réalisé par Clovis Cornillac avec Léa Drucker, Benoît Poelvoorde, Alice Isaaz

Février 1927. Après le décès de Marcel Péricourt, sa fille, Madeleine, doit prendre la tête de l'empire financier dont elle est l'héritière. Mais elle a un fils, Paul, qui d'un geste inattendu et tragique va la placer sur le chemin de la ruine et du déclin. Face à l'adversité des hommes, à la corruption de son milieu et à l'ambition de son entourage, Madeleine devra mettre tout en œuvre pour survivre et reconstruire sa vie. Tâche d'autant plus difficile dans une France qui observe, impuissante, les premières couleurs de l'incendie qui va ravager l'Europe...

Semaine du 14 au 20 décembre



CHARLOTTE

Sortie : 9 novembre 2022 (1h32). Animation, Drame, Historique, Biopic réalisée par Eric Warin et Tahir Rana avec Marion Cotillard, Keira Knightley, Romain Duris

Charlotte Salomon est une jeune peintre juive allemande, dont le destin bascule à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Face au tourbillon de l'histoire et à la révélation d'un secret de famille, seul un acte extraordinaire pourra la sauver. Elle entame alors l'œuvre de sa vie...



LE TORRENT

Sortie : 30 novembre 2022 (1h41). Thriller réalisé par Anne Le Ny avec José Garcia, André Dussollier, Capucine Valmy

Lorsqu'Alexandre découvre que sa jeune épouse, Juliette, le trompe, une violente dispute éclate. Juliette s'enfuit dans la nuit et fait une chute mortelle. Le lendemain, des pluies torrentielles ont emporté son corps. La gendarmerie entame une enquête et Patrick, le père de Juliette, débarque, prêt à tout pour découvrir ce qui est arrivé pendant cette nuit d'inondations. Alexandre qui craint d'être accusé, persuade Lison, sa fille d'un premier lit (18 ans), de le couvrir. Il s'enfonce de plus en plus dans le mensonge et Patrick commence à le soupçonner. Piégée entre les deux hommes, Lison pourrait tout faire basculer. C'est le début d'un terrible engrenage...



ARMAGEDDON TIME

Sortie : 9 novembre 2022 (1h55). Drame réalisé par James Gray avec Anne Hathaway, Jeremy Strong, Banks Repeta

L'histoire très personnelle du passage à l'âge adulte d'un garçon du Queens dans les années 80, de la force de la famille et de la quête générationnelle du rêve américain.

Semaine du 21 au 27 décembre



OPÉRATION PÈRE NOËL

Sortie : 23 novembre 2022 (0h43). Animation, Famille, Aventure réalisée par Marc Robinet et Caroline Attia

Enfant gâté vivant dans un grand manoir, William est habitué à tout obtenir de ses parents. Alors cette année, il demande comme cadeau... le Père Noël en personne ! Pour le satisfaire, son père engage un chasseur de fauves renommé. Le souhait de William va-t-il mettre un terme à la magie de Noël, comme le redoute sa jeune voisine Alice ? Les deux enfants vont s'unir pour vivre une aventure qui deviendra le plus beau cadeau de Noël du monde !

Le programme comprend également : Au pays de l'aurore boréale de Caroline Attia.



BLACK PANTHER : WAKANDA FOR EVER

Sortie : 9 novembre 2022 (2h42). Action, Aventure, Fantastique réalisée par Ryan Coogler avec Letitia Wright, Lupita Nyong'o, Danai Gurira

La Reine Ramonda, Shuri, M'Baku, Okoye et les Dora Milaje luttent pour protéger leur nation des ingérences d'autres puissances mondiales après la mort du roi T'Challa. Alors que le peuple s'efforce d'aller de l'avant, nos héros vont devoir s'unir et compter sur l'aide de la mercenaire Nakia et d'Everett Ross pour faire entrer le royaume du Wakanda dans une nouvelle ère. Mais une terrible menace surgit d'un royaume caché au plus profond des océans : Talokan.



LE MENU

Sortie : 23 novembre 2022 (1h48). Thriller réalisé par Mark Mylod avec Ralph Fiennes, Anya Taylor-Joy, Nicholas Hoult

Interdit aux moins de 12 ans

Un couple se rend sur une île isolée pour dîner dans un des restaurants les plus en vogue du moment, en compagnie d'autres invités très sur le volet. Le savoureux menu concocté par le chef va leur réserver des surprises aussi étonnantes que radicales...



SAINT OMER

Sortie : 23 novembre 2022 (2h02). Drame, Judiciaire réalisé par Alice Diop avec Kayije Kagame, Gustlagie Malanda, Valérie Dréville

Rama, jeune romancière, assiste au procès de Laurence Coly à la cour d'assises de Saint-Omer. Cette dernière est accusée d'avoir tué sa fille de quinze mois en l'abandonnant à la marée montante sur une plage du nord de la France. Mais au cours du procès, la parole de l'accusée, l'écoute des témoignages font vaciller les certitudes de Rama et interrogent notre jugement.

Semaine du 28 décembre au 3 janvier



OPÉRATION PÈRE NOËL

Sortie : 23 novembre 2022 (0h43). Animation, Famille, Aventure réalisée par Marc Robinet et Caroline Attia

Enfant gâté vivant dans un grand manoir, William est habitué à tout obtenir de ses parents. Alors cette année, il demande comme cadeau... le Père Noël en personne ! Pour le satisfaire, son père engage un chasseur de fauves renommé. Le souhait de William va-t-il mettre un terme à la magie de Noël, comme le redoute sa jeune voisine Alice ? Les deux enfants vont s'unir pour vivre une aventure qui deviendra le plus beau cadeau de Noël du monde !

Le programme comprend également : Au pays de l'aurore boréale de Caroline Attia.



FUMER FAIT TOUSSER

Sortie : 30 novembre 2022 (1h20). Comédie réalisée par Quentin Dupieux avec Gilles Lellouche, Vincent Lacoste, Anaïs Demoustier

Avertissement : Avertissements des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs

Après un combat acharné contre une tortue démoniaque, cinq justiciers qu'on appelle les "TABAC FORCE", reçoivent l'ordre de partir en retraite pour renforcer la cohésion de leur groupe qui est en train de se dégrader. Le séjour se déroule à merveille jusqu'à ce que Lézaridin, empereur du Mal, décide d'anéantir la planète Terre...



PETAOUCHNOK

Sortie : 9 novembre 2022 (1h36). Comédie réalisée par Edouard Deluc avec Pio Marmai, Philippe Rebbot, Camille Chamoux

Au cœur des Pyrénées, deux amis ont l'idée du siècle pour se sortir de la précarité : lancer une chevauchée fantastique à travers la montagne, pour touristes en mal de nature, de silence, d'aventure.



BLACK PANTHER : WAKANDA FOR EVER

Sortie : 9 novembre 2022 (2h42). Action, Aventure, Fantastique réalisée par Ryan Coogler avec Letitia Wright, Lupita Nyong'o, Danai Gurira

La Reine Ramonda, Shuri, M'Baku, Okoye et les Dora Milaje luttent pour protéger leur nation des ingérences d'autres puissances mondiales après la mort du roi T'Challa. Alors que le peuple s'efforce d'aller de l'avant, nos héros vont devoir s'unir et compter sur l'aide de la mercenaire Nakia et d'Everett Ross pour faire entrer le royaume du Wakanda dans une nouvelle ère. Mais une terrible menace surgit d'un royaume caché au plus profond des océans : Talokan.



VIOLENT NIGHT

Sortie : 30 novembre 2022 (1h51). Action, Thriller réalisée par Tommy Wirkola avec David Harbour, John Leguizamo, Edi Patterson

Le soir de Noël, quand un groupe de mercenaires entre par effraction sur la propriété d'une famille aisée qu'ils prennent en otage, ils vont devoir affronter un adversaire auquel ils ne s'attendaient pas : Le Père Noël est dans la place et il va leur montrer que ce bon vieux Saint Nicolas a plus d'un tour dans sa hotte.

La citation du mois



«Il faut toujours un hiver pour bercer un printemps»

La photo du mois



Biscuits de Noël

Pour 24 biscuits

Ingrédients :

- 125 g de beurre doux
- 80 g de sucre en poudre
- 100 g de miel d'acacia
- 1 gros œuf bio
- 300 g de farine de blé T65
- 1 cuillerée à café de levure chimique ou poudre à pâte
- 1 cuillerée à café d'épices pour pain d'épices
- stylo décor de glaçage blanc pour le décor

Préparation : 20 min

Temps de cuisson : 15 min

Étape 1

Dans un saladier, mélangez le beurre mou avec le sucre et le miel. Mélangez avec une cuillère en bois jusqu'à avoir une consistance de pommade.

Étape 2

Incorporez l'œuf peu à peu.

Étape 3

Tamisez la farine, la levure chimique et les épices pour pain d'épices. Incorporez-les au mélange avec une cuillère puis finissez à la main.

Étape 4

Filmez la pâte et réservez-la au réfrigérateur 30 min pour qu'elle soit moins collante.

Étape 5

Étalez la pâte sur un plan de travail fariné pour obtenir une épaisseur d'1/2 cm.

Étape 6

Découpez des biscuits avec l'emporte-pièce bonhomme. Posez-les sur une plaque recouverte de papier sulfurisé.

Étape 7

Faites-les cuire 10 à 15 min dans le four préchauffé à 180°C. Les biscuits sont encore souples à la sortie du four et ils durcissent ensuite.

Étape 8

Laissez-les complètement refroidir puis décorez-les avec du glaçage royal ou un stylo décor de glaçage blanc.



Les Toujours Jeunes



« Quoi de plus essentiel que de passer du temps avec d'autres personnes, quelle que soit l'activité ? C'est bien la première vocation de cette belle association des "Toujours Jeunes", tellement dynamique. Voyages, culture, jeux, sports... etc, le club des Toujours Jeunes se renouvelle sans cesse pour proposer des activités pour tous les goûts.

Un grand merci à toute l'équipe qui donne de son temps pour le plus grand plaisir de nos retraités, et qui, comme le disait Voltaire, nous apporte le superflu, cette chose si nécessaire...»

Geneviève Demange, adjointe déléguée aux affaires sociales

Quelle est l'histoire du club ?

L'association a été créée par Joseph Laurent en 1978.

Le but était de réunir des personnes des deux vallées et du centre, et de créer des lieux de rencontre et d'échange.

Ce fut d'abord les jeux de cartes et bientôt d'autres activités se sont greffées. Le club s'appelait **Au Pied du Hohneck**.

Différents présidents ont ensuite repris le flambeau :

- Maurice Pierrel
- Thérèse Vaxelaire
- Robert Pernot
- Christiane Chevalley, actuelle présidente depuis 2010

Entre temps, le club changea de dénomination, l'actuel « **Club des Toujours Jeunes** ».

Un groupe folklorique fut créé sous l'égide de Jules Boca, les costumes furent cousus par les abeilles dames, pleines de talent, entraînés par Thérèse Vaxelaire.

Le siège du club est au centre **Camille Claudel**, où une salle leur est réservée et toutes les activités s'y déroulent, sauf la gymnastique qui a lieu à l'Espace familles.



Pourquoi un club pour les retraités, et quel est son rôle ?

Son but est d'assurer aux retraités des occasions de se retrouver et de participer à des activités multiples, dans lesquelles ils trouveront plaisir et convivialité et surtout un dérivatif à la solitude.





Que leur est-il proposé ?

- De la gymnastique d'entretien le lundi
- Des jeux le mardi et le vendredi : concours de belotte, Tarot (interclubs)
- Des randonnées le jeudi
- De la piscine le vendredi
- Du billard le mardi et le jeudi
- « Le couarôge bressaud » : après-midi de tricotage, broderie et papotage avec un goûter le mercredi. Les « petites abeilles » ont déjà tricoté des écharpes, bonnets... pour les sans-abris et les prématurés.
- Le jeu de quilles au gymnase
- Un après-midi loto
- Une semaine de randonnée dans les Alpes
- Une semaine touristique
- Une sortie d'une journée

Se greffent en cours d'année le vin chaud, le traditionnel carnaval, et la **fête de Noël** pour les adhérents et pour les communes voisines.



Comment adhérer ?

Une baisse d'adhésions due au covid et au vieillissement de la population : 299 en 2004 - 381 en 2014 - 282 en 2022

Mais qu'importe, le club sera toujours là pour vous accueillir, n'attendez pas avant de venir le rejoindre !

Il est ouvert aux personnes de tous horizons, que vous habitiez La Bresse, Cornimont, Ventron...

Si vous êtes intéressés, téléphonez au 06 10 44 68 56 (Christiane Chevalley). Les demandes d'adhésion peuvent s'effectuer jusqu'à la fin d'année.

La cotisation est fixée à 10 euros pour l'année.

Composition du CA

- Christiane Chevalley : présidente
- Édith Boca : vice-présidente
- Maurice Remy : 2^e vice-président
- Annie Coignus : secrétaire
- Pierre Michel : trésorier



▲ de gauche à droite : Annie Coignus, Pierre Michel et Christiane Chevalley

Qui de mieux placé que les membres du club pour parler de celui-ci ? Rendez-vous avec Christiane, Annie et Michel pour réaliser une petite interview, et ainsi réaliser ce dossier.

Portraits

Christiane Chevalley, présidente de l'association depuis 2010

Votre parcours en quelques mots

J'ai été institutrice toute ma vie. Arrivée à la retraite et attirée par le spectacle, j'ai intégré le club pour le théâtre.

Quel est votre rôle en tant que présidente ?

Il est de proposer tout un panel d'activités, pour plaire au plus grand nombre et animer tout au long de l'année.

Qu'est-ce qui vous motive le plus dans ce rôle ?

Tisser des liens d'amitié, l'ouverture sur les autres et le partage. Quand on donne, on reçoit toujours. Et nous avons une équipe formidable.

Quels sont les projets pour l'année 2023 ?

Les 45 ans du club au printemps !

Un voyage de huit jours dans le Jura au mois de mai, une sortie d'une journée à Metz...

Comment êtes-vous arrivés dans le club des toujours jeunes ?

Annie Coignus, secrétaire depuis deux ans

"J'ai d'abord travaillé en tant qu'aide-comptable, ensuite aide-maternelle dans une association à Saint-Nabord. De parents bressauds, j'ai déménagé il y a 16 ans à La Bresse. J'ai d'abord rejoint le club en tant qu'adhérente, surtout pour la gym. Je me suis ensuite présentée en tant que secrétaire il y a deux ans."

Pierre Michel, trésorier depuis sept ans

"J'ai été électricien, j'ai passé toute ma vie dans les ascenseurs. Christiane m'a recrutée il y a sept ans pour devenir trésorier du club."



▲ Fête de Noël 2021



AGENDA

- **Le 3 décembre : marche pour le Téléthon** (aidé par le club vosgien)
Rassemblement à la salle des Toujours Jeunes ouvert à tous
Le club des Toujours jeunes proposera une boisson chaude après la marche
- **Fête de Noël : les 14 et 15 décembre à 14h**, à la Salle des Fêtes
Entrée libre - ouvert à tous

Pas d'ennui au club des Toujours Jeunes !

« Je connais un moyen de ne pas vieillir : c'est d'accueillir les années comme elles viennent et avec le sourire.

Un sourire, c'est TOUJOURS JEUNE »
Pierre Dac

▲ Carnaval 2022



▲ Spectacle de Noël 2012



▲ Carnaval 2019





Article du groupe majoritaire

Concernant la RME et suite aux propos ci-contre du groupe minoritaire, nous affirmons que le changement de statut qui a été mis en œuvre dans l'objectif d'investir, est de se tenir prêt à réagir dans un contexte très tendu au niveau du marché de l'électricité, et de l'énergie en général.

Quant à l'imposition de notre régie, cela n'est pas une conséquence du changement de statut, mais des changements dans la prise en compte des différentes activités de notre régie.

Comme cela a déjà été expliqué à l'ensemble du conseil municipal, la loi définit des activités qui entrent dans le champ concurrentiel et soumises à l'impôt. L'activité de production d'électricité est dans le champ de la concurrence, donc soumise à l'impôt... quelle que soit la structure qui porte cette activité.

Aux élus du groupe minoritaire qui ont une propension forte à donner des leçons, la RME produit, transporte, distribue de l'électricité, gère des travaux pour notre compte, pour des clients, exploite et entretient des centrales hydro électriques, installe, gère et entretient des bornes de recharges pour véhicules électriques.

Toutes ces activités ne sont pas toutes imposables, et c'est bien la somme des résultats des différentes activités qui, agglomérée, conduit à ce que la RME paiera, ou pas, de l'impôt sur les sociétés.

Sur l'investissement dans des centrales hydro électriques, à l'extérieur de la commune :

Comme nous nous étions engagés en conseil d'administration de la RME, nous avons étudié toutes les possibilités juridiques et financières et nous avons jusqu'à fin 2022 pour nous positionner définitivement.

Après le retour de nos conseils juridiques, le dernier conseil d'administration de la RME a décidé de ne pas réaliser cet investissement au vu des conditions. Effectivement, le fait qu'une régie publique puisse prendre une participation dans une société d'exploitation privée n'est pas souhaitable. Néanmoins, nous continuons à effectuer, en prestations, l'exploitation de ces centrales. Ce qui permet à nos équipes techniques d'élargir leur champ de qualification et d'apporter nos compétences tout en les renforçant.

La RME est un vrai atout pour notre commune, et nous la gérons de façon à la pérenniser et à la renforcer, et pas seulement comme une tirelire.

Les évolutions législatives, l'ouverture à la concurrence, les tensions sur le marché de l'électricité nous obligent à être vigilants pour garder notre indépendance et surtout pour garantir le service de grande qualité que nous apportons à nos clients, particulièrement les habitants et entreprises de notre commune. Nous avons, en même temps, la ferme volonté d'optimiser et d'augmenter nos capacités de production, qu'elle soit hydro électrique ou photovoltaïque.

Dans le même temps, nous avons dû faire évoluer l'équipe administrative de la RME pour pouvoir proposer des contrats aux entreprises qui n'avaient plus la possibilité de bénéficier des tarifs réglementés, avec toutes les incertitudes qui en découlent. Proposer des contrats de 3 ans à un tarif donné, sans connaître les évolutions du marché n'est pas chose aisée.

Au vu des écrits et des rumeurs que certains s'emploient à diffuser, nous réaffirmons que notre RME est en bonne santé, que les réformes structurelles que nous avons menées et que nous allons continuer à mener, sont faites pour préparer la structure à toute éventualité sans, jamais, la mettre en danger, mais plutôt pour que la RME soit prête à saisir les opportunités qui pourraient renforcer sa position.

Il faut remercier l'ensemble des administrateurs engagés dans le suivi et la gestion, donnant TOUS de leur temps pour le fonctionnement et l'investissement de notre RME, aux côtés des équipes technique et administrative qui elles aussi sont associées à la prospective de la RME par son directeur.

Les élus de la majorité

Article du groupe minoritaire

Article déposé le 10 novembre 2022

Régie Municipale d'Electricité : nouvel épisode

Depuis deux ans, nous avons plusieurs fois évoqué dans notre tribune le projet d'achat de turbines hydroélectriques hors du territoire de La Bresse. Lors du conseil d'administration de la RME du 23 septembre 2022, ce projet a été abandonné.

Reprécisons ici notre position et les arguments que nous avons avancés lors de cette procédure.

Au début de ce mandat, le projet d'acheter six turbines en partenariat avec la société Hydro-Vosges est déjà amorcé. De prime abord, il s'agit pour la RME d'une évolution pertinente, d'autant qu'elle est en phase avec la toute nouvelle ouverture du marché de l'électricité à la concurrence (qu'on peut ne pas soutenir, ce qui est notre cas).

Mais pour pouvoir acheter ces turbines, il faut modifier les statuts de la RME. « Cela ne changera rien à ce que nous faisons actuellement », nous dit-on alors, « c'est une nécessité pour que la RME soit plus compétitive et qu'elle puisse vendre du courant en dehors de la commune. »

Afin de pouvoir investir dès 2021, le conseil municipal doit se prononcer « dans l'urgence » lors de sa dernière séance de 2020. On y découvre alors que le changement de statuts implique de **mettre fin à la régie historique et d'en créer une nouvelle, dotée dorénavant de la personnalité morale**. Le pouvoir décisionnel n'appartiendra plus au conseil municipal, mais à un conseil d'administration incluant sept conseillers municipaux.

Nous soulevons le fait que le changement de statuts implique certainement une modification du régime fiscal, et craignons que la RME soit dorénavant assujettie à l'impôt sur les sociétés. Ce point essentiel n'avait pas été envisagé...

En une demi-heure, nous devons nous décider. Face à des questions essentielles restées sans réponses, et estimant que nous n'avons pas le recul nécessaire à un choix éclairé, l'abstention s'impose pour nous.

Lors des conseils d'administration qui suivent, nous apprenons que par « achat de turbines », il faut comprendre, « achat d'actions dans la société qui détient les turbines », en partenariat avec une autre société. Ce sont **donc** des dividendes que nous toucherons et non des bénéfices. De plus la RME n'aura pas la main sur les turbines. Notre question relative aux nouveaux impôts que pourrait payer la RME est toujours sans réponse alors qu'il nous est demandé de nous prononcer pour le pacte d'actionnaires et le prêt pour la banque.

Nous votons contre ce projet trop incertain et non conforme à nos valeurs de service public.

Mars 2022 : la RME assure l'exploitation (fonctionnement et maintenance) des 6 turbines hors de la Bresse, mais n'a toujours pas signé l'achat des actions.

Septembre 2022 : un bureau d'étude mandaté conclut que **l'achat d'actions n'est pas la mission de la RME. Elle y renonce donc officiellement, mais du fait de ses nouveaux statuts, elle est maintenant soumise à l'impôt sur les sociétés !**

Pour conclure, nous sommes satisfaits de ce « non-achat » d'actions, mais restons amers sur la façon dont nous avons été considérés sur ce dossier : « Certains passent beaucoup de temps et d'énergie pour « ramer contre », peut-être parce qu'ils n'en sont pas à l'initiative » disait à notre encontre le groupe majoritaire dans le bulletin de décembre 2021.

En réalité nous avons juste fait notre travail (bénévolement), à savoir apporter la contradiction permettant de mettre à jour les problématiques cachées propres à toute proposition, et faire en sorte que la décision soit prise sur la base d'une connaissance aussi exhaustive que possible du sujet.

Les élus de « La nouvelle dynamique pour La Bresse »

Vie communale

Cérémonie du 11 novembre

Mesdames les maires de La Bresse et de Cornimont ont présidé la cérémonie conjointe entre les deux villes. Après la traditionnelle messe, le monument et le carré militaire ont été fleuris. La cérémonie s'est déroulée en présence des membres d'associations patriotiques, des enfants des écoles des deux communes, du Conseil des jeunes, des militaires, pompiers, etc.



Repas des Aînés

Près de 380 aînés se sont réunis, le jeudi 3 novembre à la Halle des Congrès, pour déguster le traditionnel banquet offert par le CCAS.

Après avoir dégusté le délicieux repas confectionné par le traiteur « Du Pain Au Lard », Hubert et Jean-Marie ont exercé leurs talents de musicien pour le plus grand plaisir des passionnés de danse.

Même s'ils n'étaient pas tous présents à cette fête, nos doyens centenaires ont été mis à l'honneur et applaudis par l'assemblée. Il s'agit de M^{me} Jeanne Mougel, née en 1917 et donc 105 ans, M^{mes} Paulette Thomassin et Marie Mansuy, nées en 1922, résidant à l'Ehpad, et M. André Vosgien né en octobre 1922 et résidant rue de la Claire.

Pour le plus grand plaisir de tous les participants, les enfants de la crèche « Les P'tits Amis de Oui-Oui » sont venus profiter, au moment du goûter, de l'ambiance festive du moment.

Vie communale Les amis de la Clairie

Les résidents de l'Ehpad ont profité d'une après-midi découverte au planétarium d'Épinal organisée par Hélène Claden, animatrice à domicile.

Ils ont bénéficié d'une séance privée en compagnie d'autres établissements sur le thème des constellations

Un moment apprécié et financé par l'association "Les amis de la Clairie". Un moment le nez dans les étoiles !



Échos de la rencontre Franco-Allemande de cors des Alpes

Les 15 et 16 octobre dernier, le groupe *Cors et Accords* recevait le groupe *Alphornfreunde* de Bauschlott près de Pforzheim en Allemagne.

La rencontre s'est très bien passée, pleine de musique et d'amitié. Une trentaine de participants (une quinzaine de chaque association).

Les deux ensembles de cors des Alpes ont ravi les auditeurs lors des trois concerts :

Le samedi à L'Église de La Bresse, et ensuite à l'Église de Ventron, et le dimanche à la salle des fêtes de Cornimont. De nombreux élus, Maires, Député, Conseillers départementaux, Conseillers communautaires, ont honoré de leur présence à cette manifestation.

En dehors de ces concerts, les participants ont apprécié la visite du musée des racines, et la soirée en ferme auberge. Le programme prévoyait la visite du musée du textile, qui n'a pas pu se faire, faute de temps.

La pluie du samedi n'a pas entamé la bonne ambiance qui a régné tout au long du séjour. Au moment de se séparer, l'émotion était présente dans les cœurs. Il a été convenu de se revoir, mais probablement de l'autre côté du Rhin.

Merci à tous, en particulier aux collectivités qui ont soutenu le projet. Sans leurs aides, il n'aurait sûrement pas pu se réaliser. Vive la musique, qu'elle soit au service de la fraternité entre nos communautés.



Vie communale



Périscolaire

Pour la semaine du goût, toutes les classes ont visité la chocolaterie *Chez Pierre* avec leur enseignant dans le cadre du PEDT. Afin de rester sur le même thème, les enfants du périscolaire du mercredi ont fait des sucettes et des mendiants en chocolat. Un jeu de dégustation sur la découverte des aliments du quotidien a été aussi réalisé. Pour Halloween, les enfants ont fabriqué une petite bourse et ils ont pu se divertir en faisant des jeux avec l'intervenante de la boîte à Marion.



La Tourterelle

Semaine du goût à la maternelle La Tourterelle

Dans le cadre de la semaine du goût et en relation avec le PEDT les enfants de la maternelle la tourterelle sont allés visiter la chocolaterie *Chez Pierre*.

Ils ont découvert comment sont réalisés les moulages et ont surtout apprécié la dégustation de différents chocolats.

Vie communale

Groupe scolaire du centre

La semaine du goût à l'école publique du Centre : Visite de la chocolaterie Chez Pierre

C'est avec fierté que la petite Clara s'est empressée d'emmener tous ses camarades de CP pour visiter la chocolaterie de ses parents .

Après une visite du laboratoire durant laquelle Monsieur Joulia a expliqué la transformation de la fève de cacao et a réalisé quelques moulages. Tous les enfants ont pu déguster de nombreux chocolats. Madame Pinot a poursuivi cette visite par un jeu de "dégustation-devinette" concernant quelques spécialités (au gingembre, à la bergamote...).

Dans le cadre du Plan Éducatif Territorial, tous les élèves de l'école ont pu bénéficier de cette visite fort instructive et très agréable.



Groupe scolaire Saint-Laurent

Une ÉCOLE proche de vous.

Chaque jour se vivent dans notre ensemble scolaire de belles valeurs : solidarité, entraide, dépassement de soi, ouverture à tous, respect de l'environnement.

Les enseignants sont porteurs de projets et leur pédagogie s'adapte à la progression optimale de chacun des élèves qui leur sont confiés.

En cet après-midi, veille des vacances de la Toussaint, habillé aux couleurs d'ELA, chacun a pu s'amuser, se dépasser et penser aux autres.

Vie communale

Groupe scolaire Saint-Laurent

Mardi 18 octobre, la Dictée ELA a été lue par M^{me} Le Maire dans une classe de 3^e.

Partenaires de l'association ELA le groupe scolaire participe depuis environ 20 ans à l'opération : *Mets tes baskets et Bats la maladie*.

Tous les élèves ont été sensibilisés à la maladie en regardant une vidéo et en écrivant la dictée. Elle est lue partout en France par des enseignants, des élus, mais aussi des personnes célèbres (sportifs, chanteurs, Miss France, ...) Au collège, deux invités étaient présents pour lire la dictée : M^{me} Crouvezier et Maxime Laheurte, champion de saut à ski.

Cette année, la dictée s'intitulait : L'étoile qui n'avait pas sommeil.

Cette étoile courageuse a osé découvrir le jour ... Donc chaque élève doit OSER pour aller plus loin, c'est la morale de cette histoire.

Pour rappel, le coût de des contributions à l'école s'élève à 28 euros/mois et 40 euros/mois au collège.

Malgré la flambée des prix, le coût des repas n'a pas augmenté. La demi-pension 4 jours coûte 71,90 à l'école et 89,30 euros au collège. N'hésitez pas à demander un rendez-vous pour découvrir l'école au 03 29 25 41 61.



Sport

La Bressaude - Mot du président

L'Assemblée Générale annuelle de La Bressaude se tiendra le 2 décembre à 20 heures dans la salle des fêtes de La Bresse, moment des bilans, des résultats, des budgets prévisionnels et des perspectives des mois à venir.

À l'ordre du jour, le renouvellement de deux des membres du Bureau Directeur et appel à candidatures pour renforcer le Bureau. Plus on est, plus on peut partager et répartir le travail, et plus l'investissement personnel est réduit. C'est évident, mais encore faut-il pouvoir être en nombre suffisant pour minimiser l'engagement de chacune et chacun et faire en sorte que cet investissement reste un plaisir partagé, avec peu de contrainte pour ne pas lasser et finalement se décourager. Au fil des années, la volonté de rendre plus de comptes sur les activités de l'Association, de communiquer dans les médias et de conserver un historique des participations à l'international ont généré un travail très intéressant, mais demandant d'y consacrer un peu de temps.

Si vous avez envie de participer au fonctionnement et à la vie de La Bressaude, n'hésitez pas à prendre contact avec le Président pour en savoir plus et choisir votre contribution selon vos possibilités et disponibilités.

Activité sportive en hausse par rapport à septembre. Belle participation de nos skieurs nordiques :

- avec deux titres aux championnats de France d'été de fond en individuel pour Delphine Claudel et Romain Vaxelaire



- une troisième place en sprint pour Léonie Perry
- une troisième place également pour Guillaume Poirot sur la poursuite aux France de biathlon d'été
- une deuxième marche du podium pour Oriane Didier en finale de Samse National Summer Tour du saut et du combiné nordique

Très bon début de nos tennismen en championnat par équipe avec six victoires en six matchs et de nos pongistes qui gagnent leurs deux premiers matchs de la saison.

Fin de saison en apothéose pour nos pilotes moto Yohan Peltier, champion de France de montée impossible, et Alexandre Gremillet incontestable champion de trial régional Grand-Est. Grand bravo à tous.

Bilan du mois d'octobre : participation à 33 compétitions et matchs, 35 podiums et victoires obtenus

Toutes nos félicitations :

- à Karine Didier, nommée Présidente de la commission saut et combiné nordique à la Fédération Française de Ski,
- et à Jérémy Arnould, appelé à rejoindre le pôle entraîneurs de cette Fédération.

Justes récompenses pour leur implication et les responsabilités assumées depuis plusieurs années.

Multi-accueil : "Les P'tits Amis de Oui-Oui"

Activités physiques, partenariats, formation chez les P'tits Amis de Oui-Oui

Chez «Les P'tits Amis de Oui-Oui», le langage du corps par le jeu et l'expérience des enfants ont toute leur place. L'activité physique à des fins d'épanouissement



des enfants fait partie intégrante du projet éducatif de l'établissement. C'est pourquoi le multi-accueil a répondu favorablement à deux innovants partenariats, synonymes de l'attachement de la structure à la formation des petits comme des grands.

Un partenariat avec la commune de La Bresse, qui propose les interventions de Pauline Druaux, apprentie éducateur sportif au service des sports et loisirs. Pauline fait partie des huit stagiaires qui se forment au métier d'Éducateur Sportif mention Activités Physiques pour Tous avec le CREPS de Nancy, site La Bresse.

Un partenariat avec le CREPS, qui, sensible au projet d'établissement, propose des activités adaptées (gymniques, d'escalade, etc.) et encadrées tout au long de l'année par les stagiaires et leurs formateurs.

Clin d'œil à nos aînés

Dès que c'est possible, le multi-accueil "Les P'tits Amis de Oui-Oui" met un point d'honneur à entretenir et consolider le tissu intergénérationnel au sein de la commune. Le repas des aînés qui s'est tenu le 3 novembre dernier est une excellente occasion pour cela. Très agréable moment d'échange et de partage entre quelques pas de danse et un bon goûter. Merci à la municipalité pour l'invitation.



Hommage Décès de Claude Marion

C'est avec grande tristesse que nous avons appris le décès de Claude Marion. Depuis la première participation de la Maison du Granit jusqu'à cette 30^e édition du Festival de sculpture Camille Claudel en mai 2022, Claude a toujours répondu présent, en proposant à chaque édition des projets originaux, toujours à base de granit (forcément !) et bien souvent teinté d'humour. Et plus que le talentueux tailleur de pierre, Claude était aussi un très bon chanteur. Nous attendions toujours sa présentation autour d'une chanson. Parti bien trop vite et bien trop tôt, Claude a été, est, et restera une pierre angulaire du festival. Nos pensées vont à sa famille et à ses proches.

Le comité du Festival

État-civil

Octobre 2022

Mariage

Le 22 octobre, **Alain Mougel** et **Élodie Pierron** domiciliés à La Bresse

Décès

Denise Mougel, âgée de 86 ans, domiciliée 23 route de Vologne, décédée le 30 juillet à la Bresse, veuve de Raymond Poirot.

Stéphane Abriet, âgé de 96 ans, domicilié 32A rue de la Clairie, décédé le 7 octobre à La Bresse, époux de Berthe Piquée.

Émile Perrin, âgé de 93 ans, domicilié 27 rue du Docteur Lapierre, décédé le 9 octobre à Cornimont, veuf de Alice Claudel.

Yvonne Grivel, âgée de 94 ans, domiciliée 27 rue de la Clairie, décédée le 18 octobre à la Bresse, célibataire.

Elda Azzali, âgée de 92 ans, domiciliée 2A route de Niachamp, décédée le 15 octobre à Remiremont, veuve de Antoine Corazza



Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h-17h,
Samedi : 9h-12h Service Population uniquement
e-mail : info@labresse.fr - www.labresse.fr

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux :

03 29 25 53 89 - 7 route de Niachamp

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Accueil du public sur rendez-vous

Service urbanisme et gestion du

patrimoine : 03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous, 14h-17h les lundi, mardi, jeudi et vendredi

EHPAD (Maison de Retraite)

03 29 25 59 25 - 27 - 32A rue de la Claireie

S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers à Domicile)

06 88 15 56 42 - 32A rue de la Claireie

Régie Municipale d'Électricité :

03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :

03 29 62 54 21

24 rue de la 3^e DIA, 88310 Cornimont

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

En dehors des heures d'ouverture, pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26

Membres de la municipalité :

06 08 57 51 94



Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Appel d'urgence européen unique : 112

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) :

0820 33 20 20



Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 53 08

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Mercredi et jeudi

Dr Leroy

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 40 87

Lundi, mardi, mercredi et vendredi

Fermé le jeudi

Dr Travkine

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Lundi, mardi et vendredi

Les samedis matins uniquement les urgences

Dr Ménière

11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09

9h-12h et 14h30-18h30

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Services sociaux

France Services

Maison de La Bresse, 7A rue de la Claireie,

03 72 58 00 09

Lundi : 9h-12h

Jeudi : 13h-17h

Uniquement sur rendez-vous

ADMR Permanence téléphonique :

03 29 25 62 60

Adavie : 03 29 35 23 06



La Poste

Horaires :

Lundi : 13h45-16h30

Du mardi de 10h-12h et 13h45-16h30

Du mercredi au vendredi :

9h-12h et 13h45-16h30 - Samedi : 9h-12h

Permanences des élus

Maryvonne Crouvezier - Maire _____ Reçoit sur rendez-vous

Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies et STM _____ Reçoit sur rendez-vous

Élisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines _____ Reçoit sur rendez-vous

Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement _____ Jeudi de 10h à 11h

Fabienne Morel - Adjointe à la population et aux écoles _____ Reçoit sur rendez-vous

Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme _____ Samedi de 9h à 12h

Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux jumelages _____ Mardi de 10h à 12h

Jean-François Poirot - Adjoint à l'urbanisme _____ Reçoit sur rendez-vous

Geneviève Demange - Adjointe aux affaires sociales _____ Mardi de 10h30 à 12h

Infirmières

Valérie Flieller et Éliette Foucal

6 Grande Rue - 03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41

Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine

12 rue Mougel Bey - 03 29 25 63 96

06 07 82 92 35

Lundi au samedi 8h30 à 9h30

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro

Audiotel 3237

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel - 03 29 25 41 13

Du lundi au vendredi : 8h30-12h30

et 14h-19h30

Le samedi 8h30-12h30 et 14h-19h

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h),

dimanches et jours fériés : faites le 15

Horaires d'hiver des déchèteries

du 1^{er} novembre au 31 mars

Communauté de communes des Hautes-Vosges
Tél. : 03 29 24 02 88

Les trois déchèteries de la communauté de communes sont accessibles à tous les habitants du territoire, quelle que soit leur commune de résidence.

Déchèterie de Niachamp : 06 70 50 42 78

Niachamp à La Bresse		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi		14 h - 17 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Jeudi		
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

Déchèterie de Blanfin : 06 70 09 92 23

Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		14 h - 17 h
Mercredi		14 h - 17 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

DÉCHÈTERIE DE LA HEUNOTTE

114 faubourg de Bruyères - 88400 Gérardmer

Tél. : 03 29 41 75 54

DÉCHÈTERIE DE LA PRÊLE

13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat

Tél. : 03 29 62 28 87

AGENDA



**26 novembre au
29 janvier**

Exposition Dominique Steinel

Maison de La Bresse >

Mardi au Dimanche : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 14h-18h

Infos : Mairie - Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21- info@labresse.fr
Maison de La Bresse - Tél. : 03 29 62 65 95
www.labresse.fr



3 décembre

Conte "les Elles de la Forêt"

Salle des fêtes > 20h

Infos : Mairie - Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21- info@labresse.fr
Maison de La Bresse - Tél. : 03 29 62 65 95
www.labresse.fr



**3 et 4 décembre
10 et 11 décembre
et du 17 décembre
au 1er janvier**

Marché de Noël

Place du Champtel > 11h à 19h

Infos : Mairie - Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21- info@labresse.fr
www.labresse.fr

10 décembre

Fête de la Saint-Nicolas

Départ Place du Champtel >
à partir de 16h30

Infos : MLC - 03 29 25 60 09
mlclabresse@gmail.com



**10 et 11 décembre
Vente de sapins de Noël**

CCS 11 rue Mougel Bey >

samedi de 9h à 17h
dimanche de 9h à 12h

Infos : André Aubert - andre.aubert42@sfr.fr

14 et 15 décembre

Fête de Noël

Salle des fêtes > 14h

Infos : Chevalley Christiane
christiane.chevalley@sfr.fr
03 29 25 50 00

18 décembre

Récital classique

Salle des Fêtes > 17h

Infos : Mairie - Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21- info@labresse.fr
Maison de La Bresse - Tél. : 03 29 62 65 95
www.labresse.fr

**19 et 26 décembre
2 janvier**

Pot de bienvenue des vacanciers

Halle des congrès >

de 10h à 12h

Infos : Office de Tourisme - 03 29 25 41 29
tourisme@labresse.net
www.labresse.net

21 décembre

Ludolympiques Hiver

Claire > de 10h à 17h

Infos : MLC
03 29 25 60 09 - mlclabresse@wanadoo.fr



**28 décembre au
29 janvier**

Exposition José Cailloux

Maison de La Bresse >

Mardi au Dimanche : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 14h-18h

Infos : Mairie - Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21- info@labresse.fr
Maison de La Bresse - Tél. : 03 29 62 65 95
www.labresse.fr

Culture

Loisirs

Divers